



Communiqué de presse

Montpellier, le 20 décembre 2018

- Assemblée Plénière - 800 M€ à l'horizon 2025 pour les montagnes d'Occitanie

Réunie sous la présidence de Carole Delga ce jeudi 20 décembre à Montpellier, l'Assemblée plénière de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a adopté le plan régional dédié aux territoires de montagne. Fruit d'une concertation conduite dans le cadre du Parlement de la Montagne par Aurélie Maillols, vice-présidente de la Région, le plan « Montagnes d'Occitanie 2025, Terres de vie », porté conjointement avec l'Etat, formalise l'ambition de la Région pour accompagner et soutenir le développement des territoires de massif.

Le plan régional « Montagnes d'Occitanie, Terres de vie » s'articule autour de **4 enjeux identifiés lors de la concertation** : une montagne **attractive**, une montagne **multi-usages**, une montagne **ouverte** et une montagne **innovante**, en articulation avec la préoccupation transversale de la **transition écologique et énergétique**. Décliné en **8 axes stratégiques** et **40 mesures opérationnelles**, il permettra d'accompagner **plus de 800 M€ d'investissements spécifiquement dédiés aux territoires de montagne sur la période 2018-2025, financés en partenariat par la Région, l'Etat, la Caisse des dépôts, l'Europe, les Conseils départementaux et l'ensemble des collectivités.**

Revenant sur la concertation et les grands enjeux du développement des zones de montagne, la **présidente de Région a détaillé les principaux axes du plan régional** :

« Dès le début de mon mandat j'ai souhaité miser sur les territoires, leurs richesses, leur dynamisme et leur potentiel pour enrichir notre projet régional. La République des Territoires que je défends et que je promeus, ici en Occitanie, se doit d'engager l'ensemble des forces vives de notre région dans une dynamique collective. Le Parlement de la Montagne, et aujourd'hui ce plan régional issu d'une concertation de terrain, s'inscrivent dans cette volonté d'un nouveau dialogue entre la Région et les territoires.

Notre plan d'actions propose une vision du développement basée sur le territoire, sur ses ressources et sur ses habitants. Ce sera un modèle favorisant les initiatives locales, la capacité d'innovation des montagnards par leur connaissance du territoire. Elaboré de manière concertée avec les acteurs de terrain, l'Etat et les collectivités locales, il permettra de révéler et fédérer les énergies pour imaginer collectivement, la montagne de demain » a notamment déclaré Carole Delga.

Axes d'intervention et exemples d'actions du plan régional « Montagnes d'Occitanie, terres de vie » :

- **Une montagne fière de sa culture, accueillante et inclusive :**

Exemple d'actions : bonification des aides régionales en zone de montagne en matière de création ou de réhabilitation de logements communaux à vocation sociale ou encore de création de maisons et centres de santé ; expérimentations d'équipements de médecine préventive itinérants...

- **Une montagne qui éduque, forme et emploie :**

Exemple d'actions : soutien aux sites d'équilibre pour l'accès aux filières d'enseignement supérieur dans les territoires, ouverture de formations, projets pédagogiques innovants ; approche intégrée de l'emploi et de la formation professionnelle avec la prise en compte de l'ensemble des composantes de l'emploi saisonnier et de la pluri-activité.

- **Une montagne qui produit :**

Exemple d'actions : bonification du contrat « Transmission-Reprise » en zone de massif ; structuration et redynamisation des filières pierre, bois...

- **Une montagne qui protège et valorise les ressources :**

Exemple d'actions : en lien avec la stratégie « Région à énergie positive », renforcement de l'intégration des projets d'énergies renouvelables dans les projets de territoires, véritables leviers de développement.

- **Une montagne qui encourage la mobilité et ses connexions :**

Exemple d'actions : maintenir et renouveler les infrastructures ferroviaires ; expérimentation de nouvelles énergies dans le ferroviaire (train hydrogène) ; développement de plateformes de covoiturage et autopartage locales ; soutien aux initiatives et expérimentations publiques et privées favorisant l'itinérance pour l'amélioration de l'accès à la téléphonie mobile.

- **Une montagne qui conforte son potentiel et son attractivité touristiques :**

Exemple d'actions : développement de l'ingénierie technique et financière en s'appuyant sur le fonds régional dédié à l'investissement touristique ; création de produits et circuits saisonniers permettant de favoriser le maillage entre les sites touristiques sur toutes les saisons.

- **Une montagne qui rayonne, ouverte au monde :**

Exemple d'actions : organisation d'une fête de la montagne ; développement de filières sportives autour de nouvelles disciplines (VTT descente, ski freestyle, snow-kite, airboard...).

- **Une montagne qui s'appuie sur ses territoires pour l'innovation :**

Exemple d'actions : Encourager et soutenir les expérimentations pour imaginer des solutions innovantes dans les territoires.

Un plan stratégique inédit et concerté

Instance de concertation unique en France, le **Parlement de la Montagne**, installé par la Région en janvier 2018, **rassemble et fédère les forces vives des territoires de massif**. Avec plus de 50% du territoire situé en zone de montagne, représentant 20% de la population, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a décidé d'engager avec les élus et acteurs locaux, les citoyens, les représentants associatifs et professionnels, une dynamique collective visant à imaginer la montagne de demain. **A la fois instance force de proposition, catalyseur de projets et caisse de résonance, le Parlement de la Montagne compte à ce jour plus de 620 membres, réunis sous forme de sessions plénières ou d'ateliers thématiques.**

Cette première année était notamment consacrée à la consultation portant sur la **définition du plan Montagne**. Ainsi, la Région a pu s'appuyer sur **les contributions et propositions formulées par les participants lors des réunions des groupes projets ou via la plateforme numérique dédiée.**

Elaboré conjointement par la Région et l'Etat, ce plan a également fait l'objet d'une **concertation approfondie avec les partenaires institutionnels**, Départements, collectivités, Caisse des Dépôts et Césér.

Il a par ailleurs été enrichi des travaux d'une **équipe de recherche pluridisciplinaire coordonnée par l'Université Toulouse - Jean Jaurès** en réseau avec l'ensemble des universités compétentes en la matière.

Cette dynamique de concertation et de construction collective sera pérennisée tout au long de la mise en œuvre du plan.

Contact presse :

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18

Toulouse : service.presse@laregion.fr